

Réf: Dossier 459900

Avis de constitution

SOCIETE « CASTEL DU PAIN »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN-COMMUNE
D'ANYAMA - ATTINGUIE S/P ANYAMA, LOTS 87-89. ILOT
04, Lot 87-89, Ilot 04

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 22/09/2025 reçus par Me SONIA KATCHE JOHNSON, et enregistrés au CEPICI le 20/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CASTEL DU PAIN »

Objet : BOULANGERIE ; VIENNOISERIE ; RESTAURANT ;
IMPORT-EXPORT DE BIENS.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL

Le tout directement ou indirectement pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seul, soit avec des tiers par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de fusion, de société en participation ou de prise de dation en location ou de gérance de tous biens ou de droits ou autrement ;

d'une manière générale, toutes opérations commerciales, industrielles et financières, mobilières, immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN-COMMUNE
D'ANYAMA - ATTINGUIE S/P ANYAMA, LOTS 87-89. ILOT
04, Lot 87-89, Ilot 04

Dirigeant(s) M CHEAITO MOHAMAD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-06529 du 15/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79223/GTCA/RC/2025 du 15/12/2025

